AR Prefecture
024-200040400-20230322-2023_37-BF
Reçu le 30/03/2023

2023/37 du 22 mars 2023

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

Délibération du Conseil Communautaire
****

Le 22 mars 2023, le conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Celles sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 15 mars 2023 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	48	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Corinne Ducoup – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Géry Denis – Gilles Mercier – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Romain Perruchaud – Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Julie Bordet – Edwige Badel -Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye -Régis Defraye – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Xavier Garreaud (Commune de Segonzac)
Titulaires absents	10	Christine Berthé – Lisa Boyer – Joël Constant – Nicolas Platon – Bernard Saint Martin – Philippe Chotard – Christophe Rossard – Jean-Claude Arnaud – Denis Ferrand – Patrick Lachaud
Procurations	6	Joël Constant à Bruno Limerat Nicolas Platon à Catherine Bezac-Gonthier Bernard Saint Martin à Joëlle Saint Martin Jean-Claude Arnaud à Jean-Pierre Chaumette Denis Ferrand à Julie Bordet Patrick Lachaud à Muriel Morlion

AR Prefecture
024-200040400-20230322-2023_37-BF
Reçu le 30/03/2023

DELIBERATION N° 2023 / 37 : (Code Nomenclature /712)
DATE : 22 mars 2023
RAPPORTEUR : Jean-Marcel Beau
OBJET : Compte administratif du budget annexe de l'Autorisation des Droits du Sol (ADS)

La présentation du compte administratif 2022 du budget annexe de l'ADS peut se résumer ainsi :

COM COM DU PERIGORD RIBERACOIS - SERVICE ADS Budget Annexe - CA - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	157 592.10	G	157 592.10
	Section d'investissement	B	557.52	H	2 233.84
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0.00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 171.38 (si déficit)	J	0.00 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	159 321,00	= G+H+I+J	159 825.94
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0.00	= K+L	0.00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	157 592.10	= G+I+K	157 592.10
	Section d'investissement	= B+D+F	1 728.90	= H+J+L	2 233.84
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	159 321.00	= G+H+I+J+K+L	159 825.94

AR Prefecture
024-200040400-20230322-2023_37-BF
Reçu le 30/03/2023

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés			1 171,38		1 171,38	
Opérations de l'exercice	157 592,10	157 592,10	557,52	2 233,84	158 149,62	159 825,94
TOTAUX	157 592,10	157 592,10	1 728,90	2 233,84	159 321,00	159 825,94
Résultats de clôture Restes à réaliser				504,94		504,94
TOTAUX CUMULES	157 592,10	157 592,10	1 728,90	2 233,84	159 321,00	159 825,94
RESULTATS DEFINITIFS				504,94		504,94

Cette présentation étant faite, il est proposé au conseil communautaire :

- De constater aussi bien pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Le président se retire et ne prend pas part au vote. Jean-Didier Andrieux ***est nommé Président de séance.***

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire :
Votes pour : 54
Votes contre :0
Abstentions :0

Le Président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

La secrétaire de séance du 22 mars 2023
Murielle Cassier

Signé électroniquement le 28/03/2023 à 08:34
par Didier BAZINET

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PÉRIGORD RIBÉRACOIS
B.P. 10
Rue Couteau
24600 RIBERAC

Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 28/03/2023 08:33:16